



## Personnes à contacter en cas de besoin (absence, maladie, ...)

Père : ..... Mère : ..... Conjoint(e) : .....  
Profession : ..... Profession : ..... Profession : .....  
Tél. mobile : ..... Tél. mobile : ..... Tél. mobile : .....  
Email : ..... Email : ..... Email : .....

## Comment avez-vous connu expersanté ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Par un professeur ou par un chef d'établissement, quel établissement ? | <input type="checkbox"/> Sur un site internet, lequel ?                           |
| <input type="checkbox"/> Par un conseiller d'orientation, lequel ?                              | <input type="checkbox"/> Sur un forum, lequel ?                                   |
| <input type="checkbox"/> Par une relation personnelle, laquelle ?                               | <input type="checkbox"/> Sur un salon d'information, lequel ?                     |
| <input type="checkbox"/> Par un mailing expersanté que vous avez reçu                           | <input type="checkbox"/> Par une annonce presse (précisez le journal):            |
| <input type="checkbox"/> Par une ancienne élève   | <input type="checkbox"/> Par une distribution à la sortie d'un concours, lequel ? |

## Conditions générales d'inscription

### Inscription

Compte tenu du nombre limité de participants aux stages, l'inscription est à prendre le plus rapidement possible.

#### Pièces à joindre pour l'inscription:

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Une photo d'identité récente
- Les frais d'inscription de 100 € (chèque à l'ordre d'Expersanté)
- La photocopie de vos bulletins de 1<sup>re</sup> et terminale

### Règlement

Le règlement complet doit être impérativement effectué aux dates fixées. Tout retard de règlement pourrait entraîner l'exclusion provisoire de l'étudiant.

- 100 € à l'inscription,
- Le solde 15 jours avant le début du stage.

### Désistement

- \* Tout cas de désistement doit être justifié et notifié par lettre recommandée avec accusé de réception (ex.: joindre un certificat médical en cas de maladie longue durée). Les montants de remboursement sont les suivants:
- \* Désistement avant le début du stage: remboursement de 50 % des frais d'inscription.
- \* Désistement après le début du stage: aucun remboursement, toute scolarité commencée est intégralement due.